

Frontières : langues, discours et histoire

Valérie Spaëth

Université de Poitiers, DILTEC (Paris 3)

Née dans le champ de la guerre et de la politique, la question des frontières s'impose pourtant aussi comme une catégorie conceptuelle et discursive particulièrement récurrente et opérante dans les sciences humaines occidentales où elle est régulièrement convoquée. C'est pourquoi il paraît ici intéressant de proposer, en prémisse à une interrogation plus spécifique en didactique, un parcours à travers la pluralité des thèmes et des problématiques nombreuses qu'appellent cette notion et ses valeurs métaphoriques.

En dépassant l'effet d'actualité offert par tous les débats sur la question de l'Europe, la plongée dans de nombreuses lectures en sciences humaines révèle à la fois la grande transversalité de ce thème, sa grande hétérogénéité et sa complexité. Il sera abordé en tant que singulier/pluriel qui fonctionne selon les modalités d'une tension, d'une dynamique qui laisse très vite affleurer une série de couples de notions sous-jacentes qui en déroulent toute la richesse (limite/zone, inclusion/exclusion, séparation/rencontre...). Il ne s'agit certes pas de dresser un inventaire, mais bien plutôt d'ouvrir un chantier et de dégager des entrées susceptibles d'éclairer la notion de frontière et ses enjeux.

L'éclairage choisi ici, pour aborder cette question, s'inscrit dans la lignée de lectures issues de la sociolinguistique, de la géographie, de l'histoire et de l'anthropologie, qui sont autant d'ancrages disciplinaires où la question de la frontière est sinon déterminante du moins posée.

Nous avons délibérément choisi de dresser un parcours qui part de figures empiriques pour aller vers des figures plus abstraites qui, dans le réel, s'entrecroisent constamment.

Il existe en effet peu de domaines où la question de la frontière ne fonctionne pas comme une figure puissante, capable en une seule image de représenter un processus complexe qui ne nécessite aucune explication (au sens étymologique). Formidable représentation, la frontière synthétise en elle-même savoirs savants et savoirs du sens commun, figure concrète et figure abstraite : l'expression « les frontières de l'univers » résume bien cette position qui hésite entre modèle naturel et conceptualisation.

C'est cette propriété particulière du thème de la frontière qui va être ici explorée sous l'angle du rapport dynamique qu'elle pose entre espace et temps, histoire et identité. Une large part de notre étude sera accordée aux statuts des langues et notamment celui de la langue maternelle dans cette configuration dont la richesse ne saurait évidemment être épuisée au cours des propos qui suivent.

La frontière comme figure naturelle ou la reconstruction par l'imaginaire de la conquête

Le thème de la frontière semble si facilement se rattacher à celui d'une nature géographique et physique qu'il semble inévitable de l'explorer d'abord sous cet angle. La dynamique produite par la question de la frontière s'opère en effet selon une fluctuation constante entre une figure abstraite qui s'apparente souvent à la métaphore et une figure empirique et concrète. Dans le réel, elles se superposent et s'entrecroisent. Ce fonctionnement spécifique n'est pas sans soulever une difficulté : l'actualisation, voire la concrétisation de la frontière selon les modèles donnés par la nature (montagne, mer, fleuve) fait en retour obstacle à son exploration.

L'origine guerrière et géopolitique du terme permet cependant de poser un premier éclairage indispensable à sa compréhension. C'est Yves Lacoste dans *La géographie, ça sert à faire la guerre* qui rappelle que la frontière est un terme élaboré dans le monde de la guerre : une ligne de front, où se situent les combats et dont les traités de paix entérinent directement le tracé sur les cartes. Elle fait donc entièrement partie d'un savoir stratégique. La frontière géographique se doit alors d'être envisagée comme le nécessaire produit d'une histoire politique et guerrière.

Ainsi posée, la frontière n'est plus seulement inscrite dans l'ordre de la nature. Affirmer qu'il n'y a pas de frontières naturelles, c'est permettre déjà de dépasser l'évidence du discours sur la frontière et d'introduire une dimension temporelle et stratégique qui lui fait souvent défaut. En incluant ainsi le temps dans l'espace on complexifie la question de la frontière qui loin de n'être plus qu'une limite apparaît comme une zone susceptible d'organiser aussi bien des espaces de séparation que de rencontre.

« La ligne bleue des Vosges », au-delà de son usage stéréotypé, déshistoricisé, dans le discours commun, apparaît dès lors comme une formulation historique extraordinairement synthétique, capable d'illustrer cette dynamique, cette tension propre à l'idée de frontière. La dimension temporelle donne tout son sens à une formule géographique et lui octroie sa valeur historique. La ligne bleue des Vosges : horizon perdu, horizon à reconquérir, largement teinté (« bleue ») d'idéalisme. La perte de l'Alsace-Lorraine, la défaite et l'humiliation nationales de 1870 sont contenues dans cette formule, mais plus encore, c'est l'horizon de la reconquête, le *fieri* national qui sourd ici, comme articulé sur un passé récent, assuré par des frontières qui contribuent à forger l'imaginaire national. Plus que jamais la ligne devient une zone sensible, une zone à risque, un des enjeux de la construction nationale. L'école en français participera de plain-pied à cette élaboration géographique et mentale française. Mais la concurrence européenne produit à la même époque d'autres enjeux de pouvoir : la ligne bleue des Vosges est largement articulée, voire opposée pour certains, à des horizons plus lointains : l'Asie et l'Afrique. Le Congrès de Berlin (1884-85) fixera les modalités du partage entre puissances européennes de cette dernière en y traçant des frontières *a priori*. Jules Ferry sera l'un des artisans les plus ardents de la cohérence de ces deux politiques contemporaines, nationale et coloniale, où il est à la fois question des limites et de l'intégrité nationales et des zones de développement.

La frontière s'organise de manière subtile dans un réseau souple et rigide à la fois où l'espace et le temps tissent un dedans et un dehors, un ou des centres, une ou des périphéries, des zones stratégiques ou à risque et des marges, incluant les fameux « confins », terme juridique ancien qui renvoie à un espace flou, de liaison, aux extrémités éloignées du centre *-finis-* et en liaison avec un autre *-cum-*.

la frontière comme figure naturalisée ou la question du social

S'il est vrai que le mot frontière provient d'abord de l'univers géopolitique et que cette acception reste la plus généralement partagée, il faut inverser le rapport de causalité espace/temps pour en saisir la substance. Les frontières naturelles sont ainsi remises en cause au profit des frontières naturalisées. La relation entre espace naturel et espace social actualise une nouvelle figure de la frontière.

Georg Simmel, cet éternel « étranger de Berlin à Chicago », tel qu'il est caractérisé par Pierre Birnbaum (2004 : 124-167), propose, en 1907 dans son œuvre majeure : *Sociologie, Études sur les formes de la socialisation*, une définition qui vient éclairer de manière lumineuse le rapport entre temps et espace social et culturel :

« La frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale. » (1999 : 606)

À partir de là, on saisit que l'utilisation de la notion de frontières naturelles constitue une thématization idéologique très forte du discours politique selon les époques et les aires culturelles, en prétendant s'appuyer sur l'histoire (frontières historiques) ou sur la nature (frontières naturelles), sur une communauté de langue ou de religion (frontières linguistiques et culturelles) pour légitimer pouvoir ou hégémonie. Ces arguments fonctionnent dans le discours politique comme des horizons de revendications autorisés par une inscription dans le passé (la reconquête) ou une prédestination, une anticipation de l'avenir (la conquête).

La frontière construit dès lors du sens, elle produit de l'ordonnement et elle se matérialise en retour dans un espace géopolitique qui ne cesse de la naturaliser, la palette de signes, d'emblèmes nationaux étant destinés à rappeler régulièrement sa force de légitimation. La frontière est donc un fait social et politique, dotée d'une épaisseur historique complexe. Les actes fondateurs, les temporalités différentes, les déplacements successifs qui ont construit sa généalogie, les horizons projetés de manière incessante, renvoient aussi à une fin nécessaire, qui peut être momentanément confondue avec la fin de l'histoire, écueil majeur de l'essentialisation de valeurs et de normes fondamentalement historiques.

La frontière comme figure du récit ou la question de l'histoire et de la mémoire

Situer la frontière comme une étape de construction historique, c'est aussi la situer radicalement dans la perspective des échanges, des interactions et du récit qui l'ont fondée. Dès lors, il faut accepter l'idée que les frontières et leurs représentations sont effectivement mobiles, plastiques, que l'hétérogénéité en est constitutive.

Le traité de paix international en constitue souvent la première marque officielle et l'on sait combien la ou les langues dans lesquelles il est écrit renforcent considérablement le pouvoir des vainqueurs et les représentations qui lui sont associées. Du Traité de Rastatt en 1714 où le latin disparaît au profit du français jusqu'au Traité de Versailles en 1918 où le français, bien que présent, s'éclipse au profit de l'anglais, au point qu'Antoine Meillet note alors que : « à lire le traité, on a souvent l'impression que le texte français est traduit de l'anglais. » (1928 : 254), on peut construire une histoire des échanges et des transformations linguistiques en Europe.

Ainsi, la frontière, plus modestement, apparaît comme le résultat d'une opération de bornage, un « contrat narratif » à valeur juridique – comme l'envisage Michel de Certeau

(1980 : 216-223) – fondé par la description :

« fondatrice d'espaces, elle [la frontière] autorise l'établissement, le dépassement ou le déplacement des limites [...] Le récit ne se lasse pas de poser des frontières, il les multiplie, mais en termes d'interactions entre les personnages (choses, animaux, humains) [...] et des mouvements.[...] Dans le récit, la frontière fonctionne comme tiers. Elle est un entre-deux, un espace entre deux. [...] lieu tiers, jeu d'interactions et d'entrevues, la frontière est comme un vide, symbole narratif d'échanges et de rencontres. [...] logique d'ambiguïté, le récit 'tourne' la frontière en traversée et le fleuve en pont. Il raconte les inversions et les déplacements. [...] À l'intérieur des frontières, l'étranger est déjà là, exotisme ou sabbat de la mémoire, inquiétante familiarité. Tout se passe comme si la délimitation même était le pont qui ouvre le dedans à son autre. »

L'interaction, dynamique de la construction de la frontière, révèle les croisements, les mélanges de langues, d'habitudes, fondant de nouvelles histoires, de nouvelles représentations, de nouvelles cartographies mentales, personnelles, communautaires et sociales qui ne recoupent pas nécessairement les limites de la cartographie officielle. Le mouvement de mondialisation, repérable selon Serge Gruzinski (2004) dès le XVI^e siècle avec la conquête de l'Amérique du Sud, ne cesse de renvoyer à la question de la mobilité des personnes, à la circulation des savoirs, des langues et des œuvres, à celle des passages qui favorisent ces décentrement, aux nécessaires métissages qui en sont les produits.

Dans cette perspective, la question des frontières linguistiques est particulièrement sensible dans la mesure où ce sont les interactions, les échanges langagiers qui fondent les démarcations et alimentent en retour les représentations sur la nature et le lieu de ces frontières (voir ici même l'article de Gajo). Pourtant ces représentations entrent souvent en opposition avec la vision officielle qui tend à penser les frontières comme linguistiquement homogènes, comme des remparts face aux mélanges des langues.

La complexité des cartographies officielles doublées des cartographies personnelles se mesure aussi dans les endroits où la frontière n'a jamais été démarquée par un traité ratifié par les Nations Unies. Les Hameaux de Chebaa situés aux confins de la Syrie et du Liban en offrent un remarquable exemple. Là, deux logiques de représentations frontalières s'affrontent, notamment depuis le retrait, en mai 2000, d'Israël qui occupait cette zone depuis 1967. D'un côté, la logique militaire syrienne officielle, de l'autre celle des paysans libanais qui revendiquent cette région, titres de propriété à l'appui. La relation entre la logique des États, qui offrent une cartographie politique, et celle des cadres mémoriels collectifs et personnels ne cesse d'être dans bien des cas une question sensible.

Le cas des nomades laisse apparaître une autre cartographie, une autre manière de spatialiser le social, où le groupe d'appartenance, le corps des individus en incorporant les interdits et les relations sociales se libère visiblement de la question de l'espace concret et de la division spatiale. Les frontières semblent alors passer au-dedans de l'humain tout en étant reconnues et acceptées par l'ensemble du corps social. La dimension sociale est fortement structurée par des frontières morales (les pratiques, les interdits) tandis que la dimension spirituelle, très souple, rend les frontières labiles entre l'humain et le non humain, par exemple.

Par une illusion dangereuse, par un défaut de point de vue historique, la tentation d'assimiler les nomades à des êtres sans frontières et, partant, sans histoire, peut être

si forte qu'elle peut conduire à ne les approcher qu'en termes ethnologiques. Pourtant, les Romanos n'ont pas la même histoire sociale ou spatiale que les Touaregs. Il y aurait sans doute beaucoup à tirer d'une meilleure connaissance de la mobilité, du passage des frontières officielles, de l'usage des langues et des parlars bilingues à partir de ces histoires nomades, pour un individu moderne dont la survie sociale passe par la bonne gestion de la mobilité en termes spatiaux et linguistiques (voir ici même les articles de Martinez et Charconnet). Quand Georges Lüdi affirme que : « Bien apprendre une langue étrangère – et qui oserait en nier l'importance face aux nécessités du monde moderne ? – signifie accepter que la frontière linguistique ne passe plus à l'extérieur, mais à l'intérieur de nous-mêmes » (1994 : 16), c'est bien pour rappeler la relativité de la question du dedans et du dehors. Mais, il est certainement nécessaire, pour admettre cette proposition, de renoncer à une vision homogène du sujet occidental, largement ébranlée déjà, il est vrai sur un de ses pans par la psychanalyse, mais plutôt confortée sur un autre, par la psycholinguistique et la sociolinguistique, notamment sur les questions d'apprentissage et la place de la langue maternelle. Reste alors la question de l'historicisation de ces trajets individuels et sociaux, de ces déplacements de frontière et leur rapport avec une histoire sociale plus large.

La frontière est fondée par le récit, par la tension positive issue de relations complexes, voire antagonistes, qui en construisent et en dynamisent les différentes strates. En retour, elle instaure des échanges et des modes d'interaction qui créent et organisent des espaces différenciés : le dedans et le dehors, le centre, la périphérie, les zones floues, les confins, les entre-deux... De fait, en fondant les différences en parole, la frontière oblige à sortir de l'indifférence. Les modèles offerts par la nature (le fleuve, la montagne, la mer), ne deviennent frontières qu'à partir de la possibilité d'un devenir, d'un autre ailleurs, qui permet une interaction même imaginée, où échanges et séparations sont ritualisés, selon des modalités infinies avec un autre (les dieux, les animaux, les ennemis, les clients, les étrangers, etc.), déterminant des rapports dans le territoire et avec le territoire (notamment les questions de langues).

Le récit construit les frontières, mais il peut aussi les figer, notamment en reconstruisant un passé *ad hoc*. L'une des tâches du travail de l'historien consiste alors à reconstruire ou à déconstruire des représentations :

« Des différences et des distances souvent exagérées, réifiées et parfois même inaugurées de toute pièce finissent par enterrer les continuités, escamoter les coïncidences ou les passages qui rendraient visibles au jour le jour la coexistence entre les êtres et les sociétés. » (Gruzinski, op. cit. : 28)

La frontière comme figure de l'autre ou la différenciation opératrice de culture

Toute idée de frontière, en contenant un projet qui régule les passages entre un dedans et un dehors ainsi que le degré d'ouverture et de fermeture, organise des formes de pouvoir et de stratégie où sont définis, de manière plus ou moins explicite, des modes d'attention, de sensibilité ou d'indifférence à l'autre, des postures défensives et/ou offensives. Elle produit en creux des modèles pour réguler le rapport au même et à l'Autre :

« Poser une frontière signifie toujours poser un regard social dont les intentions et les conséquences ne sont jamais neutres : s'agit-il de contrôler ou d'organiser, d'échanger ou d'exclure, d'élargir ou d'enfermer ? » (Deproost 2004 : 181).

À la fois limite et horizon du possible, jamais un mur complètement infranchissable : un passage même illicite y est possible, des contacts et des échanges s'organisent.

Les modalités de contact varient aux frontières et les échanges sont ritualisés : guerre, raids ou commerce, circulation des marchandises et des biens favorisant en retour le processus d'acculturation. La frontière, fondatrice de différences et processus même de différenciation, ordonne le chaos, l'indifférenciation, et régule les rapports ; elle permet aussi la comparaison, la traduction, voire l'imitation conscientisée, mais aussi la coopération : « Là où la différence fait défaut, c'est la violence qui menace » (Girard 1972 : 87). Les significations des frontières devenant finalement plus claires que leurs tracés réels, elles accèdent au rang de représentations :

*« [...] l'idée de représentation exprime mieux la plurivocité, la différenciation, la temporalisation multiple des phénomènes sociaux. »
(Ricoeur 2000 : 292)*

La frontière idéale, échappant aux déterminations strictement géopolitiques, se situe alors du côté de la représentation. Idéalement, elle devient lieu de rencontre et de coopération, plutôt que ligne de confrontation.

L'abolition des frontières : la globalisation

Dans un mouvement contraire, pourtant souvent associé au premier, le processus de globalisation tend à ignorer le principe de la frontière et instaure un ordre hégémonique, fondé sur la certitude d'un noyau dur de la pensée, qui échappe à l'ordre de la contingence :

« La globalisation concerne donc prioritairement l'outillage intellectuel, les codes de communication et les moyens d'expression. Elle se distingue d'une occidentalisation qui se présente davantage comme une entreprise de domination des autres mondes, empruntant les voies de la colonisation, de l'acculturation et du métissage. [...] Son efficacité serait d'autant plus forte qu'elle ne cible aucun adversaire en particulier et ne s'alimente que d'elle-même. [...] La globalisation synchronise les autres parties du monde, mais elle le fait de manière absolue, sans tenir compte des temporalités locales. » (Gruzinski, *op cit.* : 374-375)

La globalisation, l'abolition des frontières nous ramènent à des questions de langue. Au XVI^e siècle, la diffusion de la pensée savante et des cadres éducatifs qui la structurent placent le latin de l'Église et du droit - mais aussi l'italien, le castillan et le portugais - en position de métalangues descriptives mais surtout de modèles linguistiques pour les langues indigènes qui seront affectées dans leur fonctionnement par ce contact. L'histoire a fourni bien d'autres exemples de ce processus de globalisation, où l'on voit s'opérer des déplacements concernant les langues et la valeur absolue qu'on leur attribue : que ce soit le cas du français, langue des Lumières, à la valeur culturelle, ou celui de l'anglais langue de service, à la valeur stratégique universellement reconnue. Le sans frontière est sans histoire, éternel et essentiel. Il représente une tentation forte et démiurgique (la Ville éternelle).

La frontière en termes linguistiques oblige à penser d'une part la conceptualisation (le rapport externe avec les autres langues) et la contextualisation (les relations internes dans une même langue) des usages :

« La négation de la particularité du lieu étant le principe même de l'idéologie, elle exclut toute théorie. Bien plus en installant le discours dans un non-lieu, elle interdit à l'histoire de parler de la société et de la mort, c'est-à-dire d'être de l'histoire. » (Certeau de, 1986 : 36-37)

L'illusion de l'homogénéité : l'intérieur des frontières

À l'homogénéité pensée pour l'extérieur (la globalisation) répond celle qui peut prévaloir à l'intérieur des frontières, notamment en posture défensive, aussi bien en termes linguistiques qu'en termes culturels, favorisant par exemple des prises de position contre le métissage où il est question de guerre des langues, de génie de la langue. La zone-frontière, plus que tout autre est alors perçue comme un espace névralgique : lieu de la médiation qui peut ouvrir aussi bien sur la négociation que la radicalisation, lieu « flou », confins de deux, voire trois centres (le Val d'Aoste en constitue l'un des exemples les plus connus, mais le cas du Sud Tyrol n'est pas moins passionnant pour ses positions « séparatistes » entre germanophones et italianophones). Dans ces espaces, la traduction n'est souvent pas nécessaire, la dualité et l'altérité sont déjà là et obligent à pratiquer l'intercompréhension. La zone frontière fonctionne elle-même comme un espace en dedans dynamique en soi, avec son propre centre, avec des frontières qui ne sont plus celles assignées par les centres respectifs mais qui sont situées dans leur en-dedans. Enjeux politiques pour les centres concernés (l'Allemagne, la France), mais enjeux identitaires et linguistiques forts pour les acteurs frontaliers (Alsace-Lorraine par exemple, et voir ici même l'article de Babault & Puren).

La frontière enjeu de construction identitaire

L'idée de frontière – ce n'est pas nouveau – se voit considérablement consolidée et garantie avec l'invention du modèle des États-Nations progressivement mis en place en Europe tout au long du XIXe siècle. Dans un mouvement de concurrence très important, les identités européennes, tant linguistiques que culturelles, surgissent de ces projets politiques qui les rendent au final équivalentes, sinon égales, en termes de puissance. Ces identités, pour être assurées d'une stabilité, doivent faire fond sur des habitudes, des usages homogènes, capables de produire du lien social. Le patrimoine, créateur d'identité, travaillé, construit dans ce sens, devient marqueur d'identité et finit par déterminer des rapports spécifiques avec le territoire :

« La formation des identités nationales a consisté à construire ces patrimoines, qui s'avèrent en fait remarquablement similaires. Toutes les identités nationales sont distinctes, mais elles se déclinent selon les mêmes catégories. Toute nation reconnue possède en effet une histoire multiséculaire et continue établissant le lien entre les ancêtres fondateurs et le présent, une langue, des héros, des monuments historiques, des lieux de mémoire, des traditions populaires, des paysages emblématiques. » (Thiesse 2000 : 223)

Les États modernes, pour leur part, confrontés aux enjeux de la mondialisation économique, doivent gérer de nouvelles questions identitaires. Les relations au territoire (entre effets de mobilité et migration), à la langue (usages de la langue nationale, des langues régionales, de la langue de migration ou de travail et d'intégration), à la définition de la citoyenneté et du devenir personnel, engagent des perspectives inédites sur le rapport entre mémoire collective et mémoire personnelle. Aux frontières externes répondent aussi les frontières internes fixées selon des catégories elles-mêmes très mobiles et qui se croisent entre elles : sacré/profane, privé/public, homme/femme, senior/junior, etc.

Il est loisible de repérer d'abord, au sein de la construction du processus identitaire, une pensée binaire qui tend à conserver un équilibre, une tension fragile entre deux postures défensive et offensive, marquées par l'exclusion réciproque et la séparation ; pensée soutenue par l'idée d'une contamination idéologique possible (Mur de Berlin) ou d'une protection absolue (mur entre Israël et les Territoires palestiniens). Poussée

à l'extrême, cette logique de la séparation trouve des formulations historiques qui sont générées par des principes raciaux qui entérinent une coupure absolue dans le genre humain. L'apartheid n'est pas une frontière, c'est l'interdit absolu dont la transgression est punissable de mort.

Mais ce sont généralement des formulations sociales beaucoup plus complexes qui sont à l'œuvre, tendant à intégrer les oppositions et la pluralité des intentions (modèle d'intégration, d'assimilation ou d'articulation, voire de cohabitation). Le système français, fondé en grande partie par le contrat laïque, gère tout autrement les réseaux identitaires que le système fondé sur une approche dite communautaire de style anglo-saxon, tout en faisant face à la même complexité sociale. Il en résulte parfois des formules socioculturelles très paradoxales. Alors que la Suède est un pays très égalitaire – notamment entre hommes et femmes –, au nom d'un relativisme culturel censé respecter toutes les propositions sociales des communautés en présence et notamment la soumission féminine, les droits des femmes immigrées ou étrangères n'y sont pas toujours égaux à ceux des femmes suédoises. Dans ce cas, les propositions socioculturelles issues du multiculturalisme ne risquent-elles pas de rendre naturelles, dans un autre contexte, des frontières fondées sur des rapports de domination ?

La frontière et la figure de l'étranger

Dans le dedans des frontières régies par l'inclusion, on retrouve donc de nouvelles frontières, où les passages, les obstacles, les limites internes, les zones indéterminées fonctionnent comme autant de marqueurs sociaux et identitaires et fixent des modalités d'appartenance qui viendront en retour déplacer les frontières ou les figer. Dans cette configuration, la figure de l'étranger est structurante et nécessaire, elle fonctionne comme une catégorie vide qui trouve toujours à s'actualiser dans un rapport interne et qui modifie régulièrement le tissu social dans lequel elle s'inscrit, tout en étant elle-même régulièrement transformée à ce contact.

Revenons à Georg Simmel pour mieux comprendre :

« On ne conçoit pas l'étranger au sens déjà abordé plusieurs fois du vagabond qui vient un jour et repart le lendemain mais de celui qui vient un jour et reste le lendemain. [...] Il est fixé à l'intérieur d'un cercle géographique donné – ou d'un cercle dont les frontières sont aussi déterminées que celles inscrites dans l'espace – mais sa position y est déterminée surtout par le fait qu'il n'y appartient pas d'avance, qu'il y importe des qualités qui n'en proviennent pas et ne peuvent pas en provenir. La combinaison de distance et de proximité que contient toute relation entre humains arrive ici à un rapport dont la formulation la plus brève est : dans une relation, la distance signifie que le proche est lointain, tandis que l'étrangeté signifie que le lointain est proche. Car l'étrangeté est de toute évidence une relation positive, une forme de relation réciproque [...] L'étranger est un élément du groupe même, tout comme les pauvres et les 'divers ennemis de l'intérieur' – un élément dont l'articulation immanente au groupe implique à la fois une extériorité et un face-à-face. » (Op. cit. : 663-664)

Au centre de cette problématique, le ghetto peut apparaître comme une des formes historiques les plus abouties de cette relation d'inclusion/exclusion. Infra-frontière spécifique, tissée par des exclusions sociales, culturelles, religieuses, mais où se négocient des lieux de passage et de rencontre de tous ordres. À ce titre, les usages linguistiques sont particulièrement éclairants, aussi bien au niveau sociolinguistique avec les partages

pluriglossiques à l'intérieur et à l'extérieur du ghetto, qu'au niveau strictement linguistique avec la mise au jour des langues de fusion, telles que les différentes langues juives, qui loin d'être, comme on l'a pensé encore jusque tard dans le XXe siècle, de l'allemand, de l'espagnol ou de l'arabe « corrompus » sont :

« Langues à part entière, fruits d'un phénomène de fusion entre différentes composantes linguistiques, utilisées au sein des seules communautés juives selon des registres différents pour des usages nombreux et variés. » (Alvarez-Péreyre 1996 : 25)

De manière plus discrète, mais plus contemporaine, le marquage linguistique des territoires, notamment urbains, offre de nombreuses perspectives à l'étude de la figure de l'étranger – cet autre dans le même – et à la difficulté de l'accepter aussi dans sa langue (cf. la résistance à accepter que les langues de la migration soient pensées comme des langues de France. Voir à ce sujet, ici même, l'article de Galligani).

La frontière comme repli identitaire

Une fois posée, inscrite, reconnue, il existe toujours un écueil pour l'idée de frontière, quelle qu'elle soit. Bien que soumise à la dynamique de la transformation et du dépassement par la dialectique des échanges et de la circulation, elle risque, dans un mouvement de contraction et de repli sur soi, d'homogénéisation radicale, d'être assignée à une fin de l'histoire et à figer de manière catégorique, comme un accomplissement identitaire, des formes sociales, des identités héritées, vouées elles-mêmes pourtant à une construction continue. Derrière la posture parfois défensive qu'elle semble favoriser (repli nationaliste), se profile un horizon hégémonique (régimes totalitaires, fascismes, nazisme) où la circulation et les échanges disparaissent au profit d'une direction assignée de manière monovalente et d'une essence censée advenir (le mythe aryen), où les résistances disparaissent en fumée avant même de se constituer comme telles (la solution finale en constitue la figure la plus tragique).

L'instrumentalisation des cadres de la mémoire, tant sur le plan linguistique (la langue des origines, la langue universelle) que sur le plan culturel (les traditions), permet, notamment au pouvoir politique mais pas seulement, de régir la relation frontière/identité avec un opérateur particulièrement puissant ; l'idée d'authenticité, dont Nicole Lapiere dénonce le caractère mystificateur :

« L'authentique est un leurre, mieux vaut ne pas se laisser piéger par la notion d'identité qui assigne à chaque groupe humain des caractéristiques déterminées. » (2004 : 222).

On ne peut que constater la montée progressive à partir du premier quart du XXe siècle de la relation entre langue et identité, des effets variés d'insécurité qu'elle génère et de son instrumentalisation politique :

« Les idiomes 'naturels' ne sont pas des réalités 'ethniques', comme s'ils étaient l'expression d'une identité collective originare et constituée. Ils sont historiques en ce qu'ils portent les marques du travail d'intégration mené par les sociétés. [...] » (Judet de la Combe & Wismann 2004 : 113)

L'exemple du guarani (langue d'origine indienne), utilisé durant la période la plus dure de la dictature paraguayenne comme symbole d'unité nationale, et promu, dans un mouvement de retour aux sources au rang de langue des origines, est à méditer,

notamment pour interroger la sociolinguistique sur son défaut d'historicisation¹. Si la plupart des identités culturelles reposent sur un « bricolage » au sens de Levi-Strauss, elles nécessitent plus que jamais la conscience de leur caractère récent.

Frontière et subjectivité : questions de langues maternelles

Le parcours suivi dans l'idée de frontière nous amène de proche en proche, après avoir montré qu'il y était d'abord question de représentations et d'histoire, à examiner la problématique du passage des normes collectives aux normes personnelles ainsi que le processus d'intériorisation des représentations constitué comme un des lieux privilégiés de la subjectivité. Les approches peuvent être nombreuses et refléter la variété des possibles, parmi lesquelles on relève une proposition comme celle de l'écrivain Salman Rushdie (*Times*, 11/08/03) : « Nous sommes les frontières que nous traversons ».

Le point de vue linguistique mérite cependant une attention particulière.

Sur un plan collectif, suivant la proposition humboldtienne, les langues sont des laboratoires où s'opèrent différentes visions du monde, mais elles sont aussi les lieux d'un inconscient historique, dans la lignée des travaux de Benveniste.

Sur le plan de l'expérience personnelle, les langues et le langage sont les lieux de la négociation, de la médiation entre soi et les autres :

« L'identité linguistique – et par-là même, la frontière entre groupes linguistiques – se construit, se confirme et se restructure à travers les emplois successifs de figures identitaires, ces emplois étant à interpréter comme autant d'actes d'identité. » (Lüdi, 1994 : 7)

Si le langage constitue une zone frontière entre soi et le monde, la médiatrice la plus évidente semble en être la langue maternelle. Zone d'appréhension et d'exploration continue du monde, de la transmission et de l'appropriation des cadres mémoriels et où se forment les expériences de l'enfance et le sentiment de sécurité. Considérée comme source d'énergie et d'affectivité privilégiée depuis Dante, la langue maternelle, ciment d'identité, renvoie aux territoires de chacun et à la manière dont les relations sont tissées avec les territoires familiaux, sociaux et culturels :

« On fait l'expérience de l'environnement de son premier pays de la même manière que l'on apprend sa langue maternelle, sans en connaître la grammaire. La langue maternelle et le pays de l'enfance grandissent avec nous, grandissent en nous et deviennent ainsi l'univers familier qui nous garantit la sécurité. » (Améry 1995 : 84-85)

Le rapport personnel à sa langue maternelle semble se reconstruire régulièrement dans un rapport à la communauté sociale et culturelle et parfois même au destin politique national :

« La langue maternelle est ce dont on ne peut se défaire et qui reste identique sous toutes ses formes et ses emplois : la langue du linguiste, la langue de la Culture et la langue maternelle tout à la fois. La langue fait frontière et crée le collectif des mêmes [...]. » (Vermès 2001 : 94)

Ce qui permet de mieux saisir la proposition d'Andrée Tabouret- Keller (2004 : 277) pour qui la langue maternelle « ne correspond à aucun objet linguistique particulier ». Les crises culturelles ébrèchent cette construction de manière brutale, créent une

distance avec la langue maternelle qui jusque-là fonctionnait selon les cadres de la mémoire collective qui « renforce une forme de lien avec le passé qui n'implique aucune conscience active de la distance qui nous en sépare » (Ginzburg, 2001 : 149).

Dans cette perspective, le cas des intellectuels juifs allemands dans leur rapport à la langue allemande, notamment après la Seconde guerre mondiale, constitue un remarquable et fructueux exemple dans la mesure où la question de la langue maternelle « nazifiée » fait, avant tout, objet de débats pour eux puis devient objet d'étude pour la philosophie². Figure paroxystique et mortifère du repli sur la frontière ethnique, communautaire et linguistique, l'Allemagne nazie propose une idéologie linguistique qui exclut toute pluralité et hétérogénéité à l'intérieur des frontières au profit d'une langue qui se veut « pure » dont Victor Klemperer fait l'analyse dans un ouvrage hors du commun : *LTI, la langue du Troisième Reich – Carnets d'un philologue*³.

Parmi tous les intellectuels juifs allemands directement concernés par cette exclusion de l'intérieur et qui ont vécu à l'ouest du Mur de Berlin⁴, Jean Améry pose l'impossibilité d'une coupure radicale ou d'une frontière entre sa langue maternelle – l'allemand –, la langue allemande en tant que métalangue, langue de la philosophie, mais aussi de la poésie et la langue de l'idéologie nazie. Selon lui, le rapport à la langue maternelle et la langue elle-même, ne peuvent demeurer intacts pour celui qui a été si violemment extirpé de la communauté et qui a vécu l'expérience de l'univers concentrationnaire. Dans le même temps étant donné son statut affectif, il y a impossibilité de faire de sa langue maternelle une langue morte. En revanche, il est possible pour Hannah Arendt, qui n'a certes pas vécu directement l'expérience des camps de la mort, d'établir une frontière entre mémoire personnelle et mémoire sociale et politique. À l'inverse donc pour elle, « seule reste la langue maternelle » la langue de la fidélité à la mémoire, de l'expression de l'intime (Courtine-Denamy éd. 1987 : 240)⁵. Deux logiques se répondent ici concernant l'ancrage de la langue maternelle et la construction identitaire qui en découle, elles sont loin cependant d'épuiser la complexité de ce réel⁶.

L'opération subjective de la parole institue pour chaque sujet sa langue maternelle en discours propre et en discours ancré dans le monde. Mais la langue – parce qu'elle est devenue maternelle – devient dès lors :

« [...] une des formes les plus typiques de la contrainte sociale, sans doute la plus absolue [...] Et pourtant nous nous demandons comment il est possible d'accepter cette servitude, nous constatons qu'elle ne nous est nullement intolérable. Pourquoi ? C'est que nous assimilons tout l'essentiel de la langue dans l'enfance, sans que la réflexion intervienne, sans conscience de l'effort pourtant énorme, que nécessite cette adaptation. »
(Bally 2004 : 54)

De ce point de vue, la variation linguistique ainsi que l'indétermination à l'intérieur de la langue maternelle même, sont les signes – parmi d'autres – et les conditions nécessaires de sa bonne appropriation (voir ici même l'article de Wachs). Mais surtout elles révèlent l'épaisseur historique, sociale, culturelle et politique qui seule peut permettre à une langue de devenir la langue maternelle d'un sujet. Le principe de fonctionnalité de la langue maternelle s'articulant autour de l'idée de variation et permettant, par exemple, de parler pour ne rien dire, s'appuie aussi largement sur cette épaisseur.

Envisagée de manière dynamique et harmonieuse, la langue maternelle permet de construire des passages réguliers, à l'intérieur d'elle-même, d'une variété à une autre, mais de fait, elle instaure tout en les dialectisant des frontières sensibles pour le sujet

lui-même, toujours prêtes à s'activer en certaines circonstances sociales (l'insécurité linguistique), et à dresser des limites infranchissables ou qui ne sont plus franchissables qu'au prix d'un coût psychique fort dans les cas les plus extrêmes : le renoncement à sa langue maternelle et finalement à soi-même, la déchirure et le refoulement de la langue maternelle (honte de soi).

Toute proportion gardée et dans les limites assignées par les nécessités de la contextualisation, on peut se demander comment les sujets gèrent une langue « devenue » maternelle dans des contextes de migration où la question de la communauté et du destin politique sont en jeu.

Si, comme l'affirme Marc Crépon (*op. cit.* : 196) « L'affection perturbe les frontières. Elle ne permet plus de distinguer ce qui est linguistique, culturel, politique. », comment alors la dissocier de la mémoire ? Si affection et mémoire sont repérées comme de puissants instruments idéologiques capables, on l'a vu, d'essentialiser, de déhistoriciser les frontières et au final de justifier des régimes totalitaires, elles n'en restent pas moins profondément structurantes pour les sujets qui ne deviennent les historiens de leur propre parcours que de manière exceptionnelle.

Rendre les frontières intelligibles, cela signifierait donc pouvoir mettre à distance, suspendre provisoirement cette affection si nécessaire pour donner du sens à la différenciation et fournir des voies de passage, des moyens de reconstruire, de donner du sens aux histoires personnelles, sociales et familiales. La cure psychanalytique représente une démarche possible – thérapeutique – d'approche de soi par le langage ; le principe de la biographie langagière (voir ici même l'article de Molinié), utilisé pour sa part dans les apprentissages linguistiques, permet de mettre à distance sa propre histoire linguistique en la produisant comme un récit. Mais si l'on connaît l'éthique qui gère la cure analytique, on est encore loin d'avoir produit les outils pour penser celle de la biographie langagière. La tentation peut être alors grande, une fois exhibées les frontières de soi, de les abolir aux dépens d'un processus de maîtrise et de « moralisation » des passages. En permettant la reconnaissance des normes propres à tel ou tel espace et la possibilité d'espaces vides, de zones blanches qui échappent à la circulation et au contact, ce processus de maîtrise assure pourtant une conscientisation minimale. La biographie langagière peut cependant répondre aux réquisits d'un « comparatisme constructif » selon les termes de Marcel Détiéne si ses prescripteurs (par exemple le Conseil de l'Europe) acceptent d'aborder le travail sur la mémoire « non pas en tant que maîtrise spatiale d'un stock d'information, mais comme appréhension dans le temps d'une distance de soi à soi. » (2000 : 54).

Pour conclure

Le pari ambitieux d'aborder la frontière à la fois dans sa pluralité et dans sa spécificité, sur le terrain de certaines sciences humaines permet de dégager quelques acquis susceptibles de refléter aussi des préoccupations didactiques, tout en levant quelque peu l'étanchéité des frontières disciplinaires. En effet, la frontière n'est pas une figure comme une autre.

On aura saisi, dans le mouvement d'inversion qui a initié ce propos, que loin d'être naturelle, la frontière ne saurait être analysée qu'en termes de dispositif stratégique et discursif. La frontière est « un phénomène », au sens qu'en donnait Bachelard (1983 : 104), qui donne accès au plan de la représentation⁷, mais c'est un phénomène humain, et s'il doit être effectivement abordé avec la rigueur nécessaire à toute analyse, la question du sens et de l'éthique ne peut en être évacuée.

Les frontières, leurs plasticités structurelles, leur superposition, voire leur imbrication contemporaines et la complexité ainsi que le caractère éphémère des réseaux toujours en mouvement, tout comme le mode relationnel qu'elles impliquent, sont plus que jamais constitutives de la vie politique (les frontières de l'Europe), sociales (les nouveaux territoires urbains), culturelles (les superpositions de pratiques, de langues) et personnelles (la mobilité, la pluralité des appartenances et des projets de vie, l'importance de l'imaginaire). Cette diversité au lieu d'être pensée en termes de cloisonnement peut être abordée sous le signe de la pluralité : pourrait-on alors parler des « pluri-frontières » ? À ce titre, la « pluri-frontière » pourrait apparaître comme une figure expérimentale, un laboratoire rétro- intro- et prospectif particulièrement riche pour explorer tous les « pluri »...

L'importance du dispositif discursif qui se situe à l'origine et structure toute idée de frontière tout en la reconfigurant sans cesse, s'appréhende avant tout dans une approche historique et sociale, aussi bien sur le plan collectif et emblématique que sur le plan personnel. La question des langues et des cadres de la mémoire a largement été évoquée dans cette configuration, notamment dans le va-et-vient constant et nécessaire entre les normes et valeurs collectives proposées par les frontières et leur appropriation subjective, c'est-à-dire dans la construction du sens à leur attribuer. La polyphonie des récits doit permettre de cerner au plus près la complexité des nouveaux « tricotages » de l'espace. Le rapport ambivalent entre identité et altérité a permis d'évoquer la constante de la figure de l'étranger et l'épreuve de reconnaissance qu'elle impose aussi bien en termes linguistiques que socioculturels. Les frontières s'imposent souvent en termes politiques, se construisent, se font et se défont en termes linguistiques culturels et sociaux. Exhiber l'histoire des frontières quelles qu'elles soient, c'est donner la chance aux sujets de conférer du sens à leur histoire familiale, personnelle, sociale, professionnelle sans prétendre pourtant en épuiser la richesse. La richesse du dispositif socio-discursif généré par cette notion de frontière invite aussi à se pencher sur sa logique interne, sa rhétorique. Les réseaux lexicaux, sémantiques et argumentatifs, les schémas de pensée, les topoï, qui lui sont associés en français offrent entre autres une large palette de métaphores spatiales. Il serait nécessaire de les explorer plus finement pour saisir les enjeux qui sont liés à la matérialisation des représentations, individuelles et collectives, parmi lesquelles, par exemple, l'importance des représentations guerrières offensives et défensives.

Au-delà d'une énigme à résoudre, l'horizon projeté par l'idée de frontière rend indispensable un point de vue éthique : repousser les frontières du possible, du connu, du pensable ou de l'exploit, mais pour quoi ? La question de la découverte n'est pas indifférente à cette dynamique : le tissage du temps et de l'espace européen s'est largement organisé autour de cette problématique. On pourrait, par exemple, se demander, suivant la proposition d'anthropologues comme Fassin & Bourdelais (2005 : 15) – question ô combien dérangement pour un sujet occidental ! – comment appréhender la question des frontières de l'espace moral :

« Penser l'intolérable, pour les anthropologues et les historiens, non comme une valeur éthique qui serait déjà-là, mais comme un travail politique pour en construire, à chaque instant et en chaque lieu, le sens ».

Bibliographie

- ALVAREZ-PEREYRE, F. (1996), « Description des langues juives et modèles linguistiques » in *Histoire Épistémologie Langage*, t. XVIII-fascicule 1, *La linguistique de l'hébreu et des langues juives*, BAUMGARTEN, J. & KESSLER-MESGUICH, S. (éds.), 21-40.

- AMÉRY, J. (1995), *Par delà le crime et le châtement, essai pour surmonter l'insurmontable*, trad. fr., Paris, Actes Sud [1^{ère} éd. 1966].
- APPELFELD, A. (2004), *Histoire d'une vie*, trad. fr., Paris, Éds de l'Olivier [1^{ère} éd. 1999].
- BACHELARD, G. (1983), *La philosophie du non*, Paris, Quadrige, PUF [1^{ère} éd. 1940].
- BALLY, C. (2004), *Charles Bally, La crise du français. Notre langue maternelle à l'école*, éd. préparée par BRONCKART, J.-P. ; CHISS, J.-L. & PUECH, C., Genève, Droz [1^{ère} éd. 1930].
- BIRNBAUM, P. (2004), *Géographie de l'espoir. L'exil, les Lumières, la désassimilation*, Paris, Gallimard.
- CERTEAU de, M. (1986), « L'opération historique » in *Faire de l'histoire, I, Nouveaux problèmes*, Le GOFF, J. & NORA, P. (éds), Paris, Folio Histoire, 19-68 [1^{ère} éd. 1974].
- CERTEAU de, M. (1980), *L'invention du quotidien, t. 1, Arts de faire*, Paris, 10/18.
- COURTINE-DENAMY, S. (éd.) (1987), *Hannah Arendt. La tradition cachée*, Paris, 10/18, Ch. Bourgois.
- CRÉPON, M. (2000), *Le malin génie des langues*, Paris, J. Vrin.
- DEPROOST, P.-A. (2004), « Les frontières à l'horizon de la cité » in *Frontières, imaginaires européens*, DEPROOST, P.-A. & COULIE, B. (éds), Paris, L'Harmattan, 179-186.
- DÉTIENNE, M. (2000), *Comparer l'incomparable*, Paris, Librairie du XXe siècle, Le Seuil.
- FASSIN, D. & BOURDELAIS, P. (dir.) (2005), *Les constructions de l'intolérable. Études d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*, Paris, La Découverte.
- GINZBURG, C. (2001), *À distance, neuf essais sur le point de vue en histoire*, trad. fr., Paris, Gallimard.
- GIRARD, R. (1972), *La violence et le sacré*, Plon, Paris.
- GRUZINSKI, S. (2004), *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, La Martinière.
- JUDET DE LA COMBE, P. & WISMANN, H. (2004), *L'avenir des langues*, Paris, Cerf.
- KERTESZ, I. (2005), « Entretien », *Le Monde des livres*, 10 juin.
- KLEMPERER, V. (1996), *LTI, la langue du Troisième Reich – Carnets d'un philologue*, tr. fr., Paris, Albin Michel [1^{ère} éd. 1947].
- KUHN, T. (1983), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Champs Flammarion, (traduction revue par l'auteur) [1^{ère} éd. 1970].
- LACOSTE, Y. (1975), *La géographie, ça sert à faire la guerre*, Paris, L'Harmattan.
- LAPIERRE, N. (2004), *Pensons ailleurs*, Paris, Stock.
- LÜDI, G. (1994), « Qu'est-ce qu'une frontière linguistique ? » in *Babylonia*, n° 1-2, 6-17.
- MEILLET, A. (1928), *Les langues dans l'Europe nouvelle*, avec un appendice de L. Tesnière « Statistique des langues de l'Europe », Paris, Payot, [1^{ère} éd. 1918].
- NOUSS, A. (2005), *Plaidoyer pour un monde métis*, Paris, Textuel.
- RICOEUR, P. (2000), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil.
- RODRIGUEZ-ALCALA, C. (2004), « La construction imaginaire de la nation paraguayenne par le discours sur le guarani langue nationale », in *Le discours sur la langue sous les régimes autoritaires*,
- SÉRIOT, P. & TABOURET-KELLER, A. (éds), *Cahiers de l'ILSL*, n° 17, Université de Lausanne, 171-189.
- SAVATOVSKY, D. (2004), « Philologie d'une nov-langue, la LTI de Victor Klemperer », in *Le discours sur la langue sous les régimes autoritaires*, SÉRIOT, P. & TABOURET-KELLER, A. (éds), *op. cit.*, 205-218.
- SIMMEL, G. (1999), *Sociologie, Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF [1^{ère} éd. 1907].

- TABOURET-KELLER, A. (2004), « Les métaphores multiples de l'expression 'langue maternelle' : un projet de travail » in *Le discours sur la langue sous les régimes autoritaires*, op. cit. , 277-288.
- THIESSE, A.-M. (2000), « La fabrication culturelle des nations européennes » in *Sciences Humaines*, n° 110, 223-233.
- VERMÈS, G. (2001), « La langue maternelle. Une figure holiste de l'identité individuelle et collective » in BRANCA-ROSOFF, S. (éd.), *L'institution des langues. Autour de Renée Balibar*, Paris, Éd. de la MSH, 91-105.

Notes

¹ Ce que fait très bien Carolina Rodriguez-Alcala dans son article « La construction imaginaire de la nation paraguayenne par le discours sur le guarani langue nationale », in P. Sériot & A. Tabouret-Keller (éds), 2004 : 171-189.

² Voir l'étude de Marc Crépon (2000) « La langue sans communauté », 183-207.

³ Texte original de 1947, trad. fr 1996. Voir à ce propos l'article de Dan Savatovsky : « Philologie d'une nov-langue » in P. Sériot & A. Tabouret-Keller (éds), 2004, 205-218.

⁴ Le cas de l'écrivain hongrois Imre Kertesz, prix Nobel de littérature en 2002, déporté à Auschwitz à l'âge de 15 ans, ouvre une autre perspective, pratiquement inversée (parce qu'il est encore question de l'allemand) entre l'Est et l'Ouest, sur la question de la circulation des langues, sur celle de la langue apprise, de la langue d'accès à la littérature et surtout sur les horizons qu'elles ouvrent ou pas. Le poids de l'histoire (le Mur) est déterminant aussi dans ces représentations. L'écrivain vit aujourd'hui à Berlin et écrit en allemand qu'il a appris à l'école : « obligatoire en Hongrie. Les auteurs étrangers n'étant pas traduits, je les ai découverts en allemand. Je suis devenu traducteur de Nietzsche, Hoffmanstahl, Schnitzler, et je n'arrive pas à me dire que la langue d'Arthur Schnitzler et de Joseph Roth est la langue des nazis. L'allemand reste pour moi la langue des penseurs, pas des bourreaux. [...] Moi qui appartiens à la dernière génération des survivants - ceux qui n'avaient même pas 15 ans à Auschwitz - j'ai reçu un très grand nombre de lettres de jeunes Allemands me remerciant de leur avoir « expliqué » les camps de façon aussi nette et directe. L'Allemagne, alors, avait déjà fait un gros travail sur elle-même, tandis qu'en Hongrie, le sujet restait tabou. Quand j'ai commencé mes recherches sur la Shoah, en 1961, je n'ai quasiment rien trouvé. C'était pourtant l'année où débutait le procès Eichmann, mais il ne faisait l'objet que d'entrefilets dans la presse hongroise. C'est par eux que j'ai appris l'existence d'un livre sur ce procès. Il était signé d'une femme dont j'ignorais le nom, Hannah Arendt. Je l'ai cherché partout, mais il était introuvable à Budapest. J'ai dû attendre la chute du Mur pour lire Eichmann à Jérusalem. » Entretien donné au journal *Le Monde des livres*, 10 juin 2005.

⁵ Titre d'un entretien télévisé diffusé à la télévision allemande le 28 oct. 1964, traduit par S. Courtine-Denamy en 1980 dans *Esprit*, et repris en 1987 : « J'ai toujours refusé, consciemment, de perdre ma langue maternelle. [...] Je me disais : que faire ? Ce n'est tout de même pas la langue allemande qui est devenue folle ! et en second lieu, rien ne peut remplacer ma langue maternelle. » (240).

⁶ Un écrivain comme A. Appelfeld évoque encore une autre histoire possible avec l'allemand comme langue maternelle : « Ma langue maternelle était l'allemand. Ma mère aimait cette langue et la cultivait. [...] Ma grand-mère parlait yiddish et sa langue avait un autre son [...]. La domestique parlait un ruthène mêlés de mots à nous et de mots de ma grand-mère. Je passais chaque jour de longues heures avec elle. [...] Je l'aimais et j'aimais sa langue. [...] Une autre langue, que nous n'utilisions pas à la maison mais qui demeurait très présente dans la rue, était le roumain. [...] Nous baignions dans quatre langues qui vivaient en nous dans une curieuse harmonie. [...] C'est en vain que mes parents tentaient de conserver la pureté de l'allemand. Les mots des langues qui nous entouraient s'écoulaient en nous à notre insu. Les quatre langues n'en formaient plus qu'une, riche en nuances, contrastée, satirique et pleine d'humour. Dans cette langue, il y avait beaucoup de place pour les sensations, pour la finesse des sentiments, pour l'imagination et la mémoire. [...] Ma langue maternelle et ma mère ne faisaient qu'un. [...] Pendant plusieurs années, je poursuivis mes efforts pour adopter l'hébreu et le transformer en langue maternelle. [...] Dès mon arrivée, j'avais haï tous ceux qui m'imposaient de parler hébreu [...] Ce que j'avais possédé – les parents, la maison et ma langue maternelle – m'étaient perdus pour toujours et cette langue qui promettait d'être une langue maternelle n'était rien d'autre qu'une mère adoptive. [...] Il y avait, bien entendu, un autre dilemme : ma langue maternelle était l'allemand, la langue des assassins de ma mère. [...] Ce dilemme, avec toute sa gravité n'entama pas le sentiment que mon allemand n'était pas la langue des Allemands mais celle de ma mère. » (2004 : 131-136).

⁷ « La science contemporaine veut connaître des phénomènes et non pas des choses. [...] La chose n'est qu'un phénomène arrêté. » (Bachelard 1983 : 104).